



COVID-19

Mesures engagées par l'Apei de Lens et environs Communiqué au 16 Mars 2019

Depuis le début de la crise, notre Association a pris toutes les mesures pour éviter la propagation du COVID-19. Un seul but : assurer la continuité du service et protéger la santé des personnes qu'elle accompagne, des familles et des professionnels.

Le Président de la République et le Premier ministre ont annoncé les 12 et 14 Mars, un certain nombre de mesures visant à éviter la propagation du virus. L'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental du Pas-de-Calais ont activé un plan de lutte qui impacte le fonctionnement de nos établissements et services.

Ceci nous amène à mettre en œuvre un certain nombre de mesures exceptionnelles d'organisation du travail afin de garantir la continuité du service, c'est à dire le fonctionnement de nos établissements d'hébergement et l'accompagnement des personnes maintenues à domicile, mais aussi la santé et la sécurité de l'ensemble des personnels. Le partage entre tous de la charge de travail et de la charge émotionnelle que suscite une telle crise est une nécessité absolue.

Nous tenons à communiquer sur les mesures prises par notre association à la date du 16 Mars 2020.

- **IME Malécot** : nous avons suspendu l'accueil des enfants depuis le 16 Mars au matin. Les professionnels de l'établissement sont présents et mobilisés pour maintenir le lien avec les familles.
- **SESSAD « Le Pourquoi Pas »** : les regroupements sont annulés ainsi que les suivis dans les écoles. Les professionnels maintiennent le lien avec les familles et les enfants.



Pôle Associatif

22, rue Jean Souvraz – 62300 Lens

Tél. : 03 21 79 16 39 – Fax. : 03 21 28 09 65 – siege@apei-lens.org

www.apei-lens.org

- **Esat Schaffner** : nous avons suspendu l'accueil des travailleurs à compter de ce lundi 16 Mars au soir. La journée a servi à rappeler les mesures barrières, renforcer l'explication de l'importance du confinement et s'assurer que le contact avec chacun pourra être maintenu. Les professionnels présents maintiennent le lien avec les travailleurs et les familles. La rémunération des travailleurs est maintenue.
- **Le Foyer de Vie « Les Glycines » à Grenay et le Foyer d'Accueil Médicalisé « La Marelle » à Liévin appliquent** strictement les mesures de confinement. Les sorties de week-end et visites sont interdites. Les équipes mettent tout en œuvre pour maintenir le lien et le contact avec les familles et limiter l'impact de l'isolement sur les habitants.
- **Les Accueils de jour** en établissement sont suspendus dans toute l'association depuis le 9 Mars. Depuis ce lundi 16 Mars à midi, le Service d'Accueil de Jour « Le Domaine des Ecureuils » situé à Bully-les-Mines est également fermé. Le lien est maintenu avec chaque famille pour envisager les mesures d'accompagnement nécessaires.
- **Les Accueils Temporaires** sont réservés, depuis le 9 Mars aux personnes pour lesquelles ils sont indispensables.
- **Les Services d'accompagnement à domicile pour adultes (SAMO)** continuent de fonctionner en adaptant leurs modalités d'intervention et en limitant les visites au strict nécessaire. Le lien avec chaque personne accompagnée est maintenu par le biais d'entretiens téléphoniques.
- **Enfin, tous les services associatifs** : « La Mascotte », « Des Loisirs Comme Les Autres » et « Les retraités d'ESAT » sont actuellement suspendus.

Dans le cadre d'une mutualisation associative, les professionnels des établissements et services fermés assurent le suivi et l'accompagnement individuel des personnes et des familles dont le proche ou l'enfant ne peuvent plus être accueillis par l'association. Ils sont également sollicités pour aller renforcer les équipes des établissements d'habitat qui, évidemment restent ouverts.

Respect, Solidarité, Action sont les 3 valeurs de l'Apei de Lens et environs. Elles nous lient dans le quotidien, mais aussi dans les moments difficiles que nous nous apprêtons à vivre.